



École Saint-Édouard
376, chemin Knowlton C.P. 280
Lac Brome (Québec) J0E 1V0
Tél.: 450-243-6770 Fax : 450-243-0690
Courriel : p040@csvdc.qc.ca
Site web : www.st-edouard.csvdc.qc.ca

Info-Parents

Info-Parents du 2 février 2017

Rappel souper Spaghetti - vendredi 17 février

Notre souper spaghetti

Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, nous vous prions de réserver la date du vendredi 17 février pour notre souper spaghetti. Cette activité majeure de financement nous permet d'offrir des activités et des sorties éducatives enrichissantes. Merci à l'avance pour votre présence et votre participation.

Retour des billets

Nous vous rappelons que vous devez retourner à l'école **l'argent des billets vendus** ainsi que **tous les billets non vendus pour le lundi 6 février.**

(Tous les envois comprenaient : **6 billets adultes à 10.00 \$** chacun et **4 billets enfants à 5.00\$** chacun)

Vous comprendrez qu'il est important pour nous de pouvoir comptabiliser les billets afin de préparer la quantité de nourriture nécessaire.

Rappel Bénévoles

Si vous êtes disponibles pour faire du bénévolat lors du souper spaghetti, vous n'avez qu'à retourner à l'école le coupon que vous retrouverez à la fin de cet Info-Parents et un membre du comité organisateur vous contactera. **Votre aide serait grandement appréciée.** N'hésitez pas à donner une heure de votre temps ! **(Une copie imprimée du coupon vous parviendra par le plus jeune de famille)**

Vous pouvez aussi aider au ménage et au rangement après le souper. Vous n'avez qu'à retourner le coupon-réponse « bénévoles pour le souper » ou vous pouvez donner votre nom à une personne du comité organisateur le soir même du souper à l'accueil (table de vente des billets).

Rappel Desserts

Nous sollicitons votre collaboration à la soirée pour faire des desserts qui seront servis lors du souper. Vous pourrez les apporter **la veille du souper ou avant 12h00 le jour même.** Si vous désirez participer, veuillez remplir le coupon que vous retrouverez à la fin de cet Info-Parents et nous le faire parvenir via votre enfant au plus tard **le lundi 6 février.** **(Une copie imprimée du coupon vous parviendra par le plus jeune de famille)**

Afin d'éviter les problèmes reliés aux allergies alimentaires, nous vous demandons d'éviter les desserts contenant toutes formes de noix et d'arachides.

Veillez noter que le 17 février est une journée pédagogique.

Rappel fin de journée

Il est très important que votre enfant sache, **dès son arrivée à l'école le matin, où il doit aller à la fin de la journée**; s'il prend l'autobus, s'il doit rester au service de garde ou encore, si vous venez le chercher.

Si, exceptionnellement, il y a un changement durant la journée, **vous devez en aviser le secrétariat le plus tôt possible** et, s'il y a lieu, le service de garde. Nous vous demandons de téléphoner **avant 14h00** pour tout changement à l'horaire de destination de votre enfant à la fin de la journée. Souvent, nous recevons l'appel d'un parent quelques minutes avant le départ des autobus pour nous signaler un changement. Malheureusement, nous ne pouvons pas toujours, dans ce court laps de temps, répondre à votre demande.

En cas d'incertitude, et pour la sécurité de votre enfant, si nous avons des doutes, nous enverrons votre enfant au service de garde.

Inscriptions 2017-2018

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'école Saint-Édouard et qui reçoivent les communications par courriel, un lien vous a été envoyé le 30 janvier pour confirmer l'inscription de votre enfant. Ceux qui n'ont pas accès à internet recevront un formulaire papier sous peu. Veuillez compléter le formulaire internet ou papier le plus rapidement possible. Merci de votre collaboration.

Pour les élèves de 6^e année, un formulaire de l'école secondaire vous parviendra d'ici quelques semaines.

Pour les autres élèves :

La période des inscriptions a lieu du 6 au 16 février 2017. **Tous les élèves qui fréquenteront une école de la CSVDC pour la première fois** doivent être inscrits à l'école de leur secteur. Lors de l'inscription, les parents doivent présenter la copie originale du certificat de naissance grand format.

Il est également obligatoire de fournir deux preuves de résidence; les documents suivants seront acceptés: Permis de conduire, compte de taxes, factures de services publics, documents d'assurances ; cette liste n'est pas exhaustive. Documents relatifs à l'immigration selon le cas.

Pour être inscrits au programme **Passe-Partout**, les enfants doivent avoir **4 ans avant le 1^{er} octobre 2017**.
Pour être inscrits en **maternelle**, les enfants doivent avoir **5 ans avant le 1^{er} octobre 2017**.

Concours Opti-Génie

Félicitations à l'équipe des « Neurons » composée d'Isaac Lagüe, Emma Lightbody-Lucas, Théodore Ploss, Paul Richard et Céline Turk qui a remporté la finale locale du concours Opti-Génie. La prochaine étape sera la finale de zone le dimanche 12 mars à Lac Brome (endroit à déterminer).



L'hiver avec tout ce que ça comporte

À l'approche de l'hiver et des sautes d'humeur de Dame Nature, nous aimerions vous rappeler quelques consignes importantes en ce qui a trait aux règles de fonctionnement durant l'hiver.

En cas d'intempéries et de fermeture de nos établissements scolaires

La Commission scolaire du Val-des-Cerfs désire rappeler à tous les parents d'élèves de son territoire la procédure à suivre en cas d'intempéries.

IMPORTANT – Modification de la messagerie texte d'alerte M-105!

Avec un souci d'efficacité les matins de tempête, aucun message texte ne sera désormais envoyé automatiquement. Voici la nouvelle procédure:

Il fait tempête et vous vous questionnez si les écoles sont fermées ou ouvertes :

1 — Il suffit d'envoyer un message texte contenant uniquement le mot « école » dans le titre au numéro suivant : (450) 900-0105.

2 – Vous recevrez une réponse automatique indiquant si tout se déroule normalement ou si nos établissements scolaires sont fermés.

** Frais de messagerie texte selon votre forfait. Veuillez prendre note que ceci ne constitue pas une inscription. Les parents et élèves, lors d'un doute sur la fermeture de nos établissements devront texter le mot « école », faute de quoi, aucun texte ne leur sera envoyé.*

Vous pourrez également retrouver l'information à ces endroits :

csvdc.qc.ca / Facebook et Twitter de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Ainsi qu'aux endroits suivants :

M105 FM / Facebook M-105

TVA – « Salut Bonjour »

Téléjournal Estrie (Radio-Canada)

Cogeco Diffusion

Rouge FM

lci.radio-canada.ca/tempete

Si aucun avis n'est diffusé, cela signifie que les écoles sont ouvertes comme à l'habitude et que le transport scolaire est effectué en utilisant toutes les précautions de mise lors de ces situations. En cas de retard de plus de 30 minutes, l'enfant doit retourner à la maison.

Source : Mélissa Tossel, Régisseur de service
Direction générale
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Téléphone : (450) 372-0165, poste 60353

Le service de garde lors des journées de tempête

Veillez prendre note que cet avis s'applique à **notre service de garde**. Comme notre responsable et nos éducatrices n'habitent pas à Lac Brome, nous ne pouvons pas garantir leur présence en cas de tempête (pour des raisons de sécurité). **Assurez-vous de bien vérifier si l'école est ouverte avant d'y laisser votre enfant le matin.**

S'il n'y a pas de cours, le service de garde est donc fermé.

Service de traiteur lors des journées de tempête

Veillez aussi noter que, comme par les années passées, lorsque l'école est fermée à cause d'une tempête **nous ne rembourserons pas les frais de repas**, car dans bien des cas la nourriture ne peut être servie de nouveau, nous devons respecter le menu, le nombre de repas et le choix des dîneurs. Il y a donc des pertes importantes pour notre cuisinière. Nous vous remercions donc de votre compréhension à cet effet.

Activités parascolaires

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'au 6 février** pour retourner le coupon d'inscription et le paiement. Si vous désirez des informations supplémentaires sur les activités offertes, veuillez communiquer avec Alain au service de garde.

Dates à retenir

Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra **le lundi 13 février à 17h30 à l'école.**

Prochaine journée pédagogique - 17 février

Le prochain congé au calendrier scolaire sera le vendredi 17 février.

Souper Spaghetti - 17 février

Don Club optimiste Lac Brome

Nous tenons à remercier le Club optimiste de Lac Brome pour leur don de 3 000\$. Une partie de ce don viendra s'ajouter à notre collecte pour la restauration de notre parc école. Il servira aussi à l'achat de matériel spécialisé pour les élèves qui ont des besoins particuliers et aux activités des élèves.





Pâtisseries pour le souper spaghetti

Nous aimerions fournir des pâtisseries pour le souper spaghetti du 17 février.

De type : Gâteaux Tartes Bouchées sucrées Autres _____

Nom : _____

Nom de l'enfant : _____

Nombre de portions : _____



Afin d'éviter les problèmes reliés aux allergies alimentaires, nous vous demandons d'éviter les desserts contenant toutes formes de noix et arachides.

Nous vous serions reconnaissants d'apporter les pâtisseries la veille du souper ou avant 12h00 le jour même. (À noter que le 17 février est une journée pédagogique).

Retournez ce coupon avant le lundi 6 février. MERCI!



Bénévoles pour le souper spaghetti

Nom du parent bénévole: _____
(en lettres moulées s.v.p.)

Nom de l'enfant : _____ Groupe : _____

Téléphone : _____

Retournez ce coupon avant le lundi 6 février. MERCI!